N° 103

COMMISSION MOTIVATION ET BIEN-ETRE

16 octobre 2026

Dans le cadre du suivi de l'accord Motivation et Bien-Être, la direction a présenté le bilan 2026.

Des avancées concrètes :

- Quelques améliorations de postes : manipulateur de portes, déplacement du poste pavillon PEI, soufflage automatique PEI, etc.
- Des espaces de vie et des UEP rénovés sur l'ensemble du site.
- Des actions en faveur de la santé : formation au massage cardiaque, examen de la vue, don du sang, bilan de santé.

La CFE-CGC revendique :

- Des locaux dignes pour tous : Établir un calendrier clair et concret pour poursuivre la rénovation des locaux et espaces de vie.
- La reconnaissance des équipes : Valoriser le travail des équipes Travaux et KTA des usines, ainsi que celui des équipes d'UTEE, qui contribuent directement à l'amélioration des lieux de vie et à la réalisation de nombreux travaux, tout en maîtrisant les coûts.
- Des décisions concrètes : Tester la mise en peinture blanche du toit en façade du SA50 et mesurer le gain thermique obtenu durant l'été.
- Un plan d'action suivi en commission : Partager les résultats des enquêtes Employee Survey et Santé mentale ainsi que le plan d'action associé, avec des objectifs clairement définis, des responsables identifiés et des échéances adaptées.
- Cagnotte DÉCLIC : Simplifier son utilisation en mettant fin aux avances de fonds personnelles des superviseurs et des responsables d'unité. Les avances nécessaires doivent être prises en charge directement par la direction.

Pour la CFE-CGC, le bien-être au travail ne doit pas rester une intention.
Il doit se traduire par des actions concrètes, visibles et durables.

N'hésitez pas à solliciter les représentants de la CFE-CGC et à leur faire remonter les difficultés rencontrées, sur le terrain ou par courriel : cfecgc.psamu@gmail.com

MIEUX TRAVAILLER
MIEUX VIVRE AU TRAVAIL